

Livry-Gargan, le 05 novembre 2018

Le Proviseur

**Aux parents des élèves scolarisés en seconde.**



**Lycée général et  
technologique  
André BOULLOCHE**  
18 Bd Gutenberg  
93190 LIVRY-GARGAN

<http://www.lyceebouloche.com>

☎ 01 56 46 90 00  
☎ 01 56 46 90 05

[ce.0931585T@ac-creteil.fr](mailto:ce.0931585T@ac-creteil.fr)

## **Objet : Orientation après la seconde dans le cadre de la réforme du lycée**

Madame, Monsieur,

Votre enfant est actuellement scolarisé en seconde au lycée André Bouloche. Comme tous les élèves, il va devoir choisir en fin d'année son orientation. Comme je l'ai présenté lors de la réunion d'accueil le 15 septembre dernier, dans le cadre de la réforme du lycée et du baccalauréat, plusieurs possibilités s'offriront à lui.

Une poursuite d'études en **1ere générale** (sans distinction des filières qui n'existeront plus) ou en **1ere technologique** (il faudra alors choisir une filière).

Vous pourrez également solliciter une orientation vers une 1ere professionnelle pour préparer un baccalauréat professionnel ou un maintien en classe de seconde sous certaines conditions. Si les filières traditionnelles (S, ES ou L) disparaissent en **1ere générale**, les élèves devront cependant choisir, en plus d'un tronc commun à tous, **3 enseignements de spécialité** (ils n'en conserveront que 2 en terminale).

Le lycée André Bouloche ne proposera que certaines spécialités (7 à priori sur les 12 possibles). Les autres spécialités pourront être suivies dans des établissements de proximité.

Tout au long de l'année, les élèves seront accompagnés pour construire leurs choix notamment par leur professeur principal.

Ainsi, avant la mise en œuvre des procédures d'orientation au 2<sup>ème</sup> et au 3<sup>ème</sup> trimestres, dès le 1<sup>er</sup> trimestre, une fiche leur permettant de recenser leurs intentions leur sera distribuée afin qu'ils la renseignent pour les conseils de classe. Les élèves assisteront à leur conseil de classe et les professeurs pourront déjà les conseiller au regard de leurs résultats.

Vous trouverez ci-dessous un résumé du calendrier qui sera mis en place dans le cadre de l'accompagnement et de l'orientation des élèves de seconde au lycée.

### **1<sup>er</sup> trimestre : Premières informations et intentions.**

- Premières informations données les **professeurs principaux** et les **psychologues de l'éducation nationale**
- Une **première semaine de l'orientation** est organisée en décembre avec **samedi 1er décembre au lycée le Carrefour des Formations et des carrières**. Plus de 100 intervenants seront présents. La présence de votre enfant est obligatoire lors de cette matinée.
- **Conseils de classe du 1<sup>er</sup> trimestre**. Le conseil de classe prend connaissance de son projet par l'intermédiaire d'une **fiche d'intention de poursuite d'étude en 1ere** qui aura été distribuée. L'élève assiste à l'étude de sa situation lors du conseil de classe. **Le conseil de classe émettra des recommandations** qui pourront l'aider à préparer ses choix pour le second trimestre.

### **2<sup>ème</sup> trimestre : Période des souhaits d'orientation :**

- Réunion de présentation des procédures d'orientation en seconde destinée aux **parents d'élèves : samedi 19 janvier 2019 au lycée**.
- Poursuite de l'information donnée aux élèves. Précisions quant aux spécialités proposées au lycée...
- **Stage en entreprise – 18 au 23 février. 2eme semaine de l'orientation.**
- Conseils de classe du 2<sup>ème</sup> trimestre. **A partir du 12 mars. Fiche de dialogue**. Le conseil examine les souhaits d'orientation et d'enseignements de spécialité puis donne un avis provisoire pour conseiller les élèves.

### **3<sup>ème</sup> trimestre : Finalisation du projet d'orientation et du choix des spécialités.**

- Choix d'orientation définitif. Choix des spécialités pour la 1ere générale et de la filière pour la 1ere technologique.

Veuillez croire, Madame, Monsieur, à l'expression de mon attachement à la réussite de tous nos élèves.

JC Drappier

